

223C1698  
FR0011476928-FS0815

26 octobre 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**FNAC DARTY**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 octobre 2023, la société par actions simplifiée Indexia Développement (23-25 avenue Kléber, 75116 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 octobre 2023, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société FNAC DARTY et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la réalisation non contentieuse des nantissements portant sur le compte titres ouvert au nom d'Indexia Développement sur lequel sont inscrites les actions FNAC DARTY susmentionnées (cf. notamment D&I 223C1697 du 26 octobre 2023).